

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DE LANAUDIÈRE
MAI 2016**

LANAUDIÈRE	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	12 112		
1990	12 473	361	3,0 %
1991	13 886	1 413	11,3 %
1992	16 054	2 168	15,6 %
1993	18 115	2 061	12,8 %
1994	19 045	930	5,1 %
1995 ¹	19 810	765	4,0 %
1996 ¹	20 054	244	1,2 %
1997 ¹	19 512	-542	-2,7 %
1998	18 108	-1 404	-7,2 %
1999	17 183	-925	-5,1 %
2000	16 564	-618	-3,6 %
2001	15 809	-755	-4,6 %
2002	15 614	-195	-1,2 %
2003	15 272	-342	-2,2 %
2004 ³	14 908	-364	-2,4 %
2005 ³	14 719	-189	-1,3 %
2006 ³	14 793	75	0,5 %
2007 ³	14 856	62	0,4 %
2008 ³	14 854	-2	0,0 %
2009 ³	15 272	418	2,8 %
2010 ³	15 838	566	3,7 %
2011 ³	15 967	130	0,8 %
2012 ³	15 860	-108	-0,7 %
2013 ³	16 105	245	1,5 %
2014 ³	16 497	392	2,4 %
2015 ³	16 711	215	1,3 %
2016 ^{2,3}	16 662	-49	-0,3 %
Entre 1989 et 1994		6 933	57,2 %
Entre 1994 et 2016 ²		-2 383	-12,5 %
2014			
1 ^{er} trimestre	16 444	287	1,8 %
2 ^e trimestre	16 556	399	2,5 %
3 ^e trimestre	16 444	377	2,3 %
4 ^e trimestre	16 542	504	3,1 %
Moyenne des trois derniers mois	16 556	399	2,5 %
Janvier au mois de référence	16 500	343	2,1 %
2015			
1 ^{er} trimestre	16 936	492	3,0 %
2 ^e trimestre	16 879	323	1,9 %
3 ^e trimestre	16 568	124	0,8 %
4 ^e trimestre	16 462	-80	-0,5 %
Moyenne des trois derniers mois	16 879	323	1,9 %
Janvier au mois de référence	16 908	407	2,5 %
2016²			
1 ^{er} trimestre	16 755	-182	-1,1 %
2 ^e trimestre ²	16 570	-309	-1,8 %
3 ^e trimestre			
4 ^e trimestre			
Moyenne des trois derniers mois ²	16 570	-309	-1,8 %
Janvier au mois de référence ²	16 662	-245	-1,5 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la refonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.